

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
23 janvier 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° CF54

présenté par

M. Philippe Brun, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, Mme Pires Beaune et les membres du groupe  
Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« par décret »,

les mots :

« par un accord national interprofessionnel ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à confier à un accord national interprofessionnel le soin de construire les indicateurs de l'index seniors.